

Technicien de terrain, le gestionnaire d'espaces naturels participe à des projets de préservation ou de restauration des richesses écologiques. Sa culture naturaliste, sa connaissance des outils de communication lui permettent de gérer et de promouvoir des activités nature. Ce BTSA forme les élèves à savoir mettre en œuvre des programmes concernant la gestion des espaces, des espèces et de l'environnement. L'élève apprend à analyser les écosystèmes, à faire des états des lieux et des mesures d'impact, à réaliser des inventaires floristiques et faunistiques. Ils apprennent à analyser et assurer l'équilibre des écosystèmes, à faire des états des lieux et des mesures d'impact, à réaliser des inventaires de la flore et de la faune, etc. L'enseignement porte sur les activités administratives et financières et la connaissance des différents acteurs du territoire lié à la conduite de projets environnementaux.

Ce technicien peut travailler dans l'animation nature ou dans la gestion des espaces naturels. Sur le terrain, les deux métiers sont rarement séparés. Ce professionnel polyvalent cumule ainsi un grand nombre de tâches et de rôles.

Il sensibilise le public à la nature et à l'environnement, en accompagnant par exemple des classes découverte. Sa culture naturaliste, sa connaissance des outils de communication lui permettent de gérer et de promouvoir des activités nature. Il peut aussi inventorier le patrimoine naturel et proposer des solutions d'aménagement et de gestion des espaces. Pour cela, il s'appuie sur ses connaissances en agronomie, sylviculture, aquaculture, cynégétique, paysage...

➡ Débouchés

Le technicien supérieur est employé dans des structures de tailles et de statuts très hétérogènes : associations de protection et découverte de l'environnement, organismes de développement et de valorisation des patrimoines naturels et culturels, collectivités territoriales, parcs, entreprises, bureaux d'études. Ses fonctions peuvent être variées : gestionnaire, animateur, éducateur, garde, informateur-relais.... La demande de polyvalence est forte.

Ses employeurs sont le plus souvent les syndicats d'initiative, les organismes de vacances et de loisirs, les administrations territoriales, les parcs naturels, les services extérieurs des ministères ou les organismes de développement.

Exemple(s) de métier(s):

- Animateur(trice) nature

➡ Accès à la formation

En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- BAC STAV
- Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune

Ceci est la liste des principaux diplômés admis. Les titulaires de Bac Pro qui ont une mention bien ou très bien au bac sont admis de droit dans les BTS correspondant à leur spécialité s'ils remplissent les conditions de candidature.

➡ Programme

Matières	Horaires (1)
Lettres modernes	1h
Histoire-Géographie	0h30
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	3h30
Education physique et sportive	1h30
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	2h30
Mathématiques	1h15
Physique-Chimie	-
TIM	0h45
SESG/Gestion entreprise	3h30
STA/Productions végétales	1h
STAE/Gestion aménagement espaces naturels	6h
Sciences techno. Equipement/Equipement Hydro	-
Module initiative local (MIL)	3h

(1) Horaire hebdomadaire

1er groupe

Epreuves organisées en fin de formation

- Expression française et socio-économique, coeff. 6
- Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel, coeff. 12

Une moyenne inférieure à 9/20 à l'ensemble de ces 3 épreuves est éliminatoire.

2e groupe

Epreuves évaluées en cours de formation (CCF) :

- Communication, coeff. 3
- Langue vivante, coeff. 3
- Traitement des données et informatique, coeff. 3
- Démarche de concertation et de médiation dans un territoire, conception de projet de gestion environnementale et d'éducation à l'environnement, coeff. 3
- Diagnostics et expertises naturalistes, opération de génie écologique, action d'animation d'un public, projet de valorisation et de préservation de la nature, coeff. 6
- EPS, coeff. 3 (points >10)
- MIL, coeff. 3 (points > 10)

Descriptif des matières

Enseignements scientifiques et techniques : diagnostics, et expertises naturalistes appliqués aux espaces naturels. La nature comme patrimoine commun et les enjeux politiques et culturels qui lui sont liés. Démarche de concertation indispensable au projet de protection et de valorisation de la nature après analyse des enjeux historiques, géographiques, économiques et culturels du territoire. Organisation et mise en pratique d'opération de génie écologique après identification des modalités techniques. Conception et réalisation d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès de public divers. Les enjeux d'un projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels, études de faisabilité (technico-économique, juridique, réglementaire et humaine), planification et mise en œuvre des opérations, évaluation des actions réalisées, etc.

Module d'initiative locale (MIL) : mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'initiation à des techniques particulières ou encore une étude technico-économique.

Compétences ou de connaissances grâce à l'éclairage de plusieurs disciplines sur un même objet d'étude.

Le module d'accompagnement au projet personnel et professionnel doit aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

Stages

12 à 16 semaines de stages en entreprise, dont 10 en période scolaire, complètent la formation. Un stage principal d'au moins 8 semaines doit être effectué dans une organisation de gestion de la nature et de sa valorisation.

Poursuites d'études

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle. Toutefois les titulaires du BTSa sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études. Ils peuvent préparer :

- **CPGE** scientifique post BTSa (ministère de l'Agriculture)
- **En Licence professionnelle** :
 - aménagement du paysage spécialité aménagement arboré et forestier
 - aménagement du paysage spécialité gestion et développement durable du paysage
 - aménagement du territoire et urbanisme spécialité gestion des ressources environnementales en milieu rural
 - aménagement du territoire et urbanisme spécialité gestion et aménagement durable des espaces et des ressources
 - espaces naturels spécialité analyses et techniques d'inventaires de la biodiversité
 - espaces naturels spécialité biologie appliquée aux écosystèmes exploités
 - espaces naturels spécialité métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
 - protection de l'environnement spécialité animateur agri-environnement

- protection de l'environnement spécialité génie de l'environnement et du développement durable
- protection de l'environnement spécialité gestion agricole des espaces naturels ruraux
- **Diplôme d'ingénieur** de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

Aude (11)

Lycée agricole Charlemagne - Carcassonne (Public) /

Aveyron (12)

MFREO de St Sernin / Rance - Saint-Sernin-sur-Rance (Privé) /

Gers (32)

Campus La Salle St Christophe - Masseube (Privé) /

Lozère (48)

Lycée agricole de la Lozère site François Rabelais - Saint-Chély-d'Apcher (Public) /

Hauts-Pyrénées (65)

L.E.G.T.A. Jean Monnet - Vic-en-Bigorre (Public) /

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

Pour en savoir plus

- www.agriculture.gouv.fr
- www.chlorofil.fr rubrique Ens. supérieur et recherche
- www.portea.fr.
- www.ecologie.gouv.fr
- www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/> les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).